

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL
Le lundi 10 décembre 2018 à 19h00
Lieu : École Jacques-Barclay

Présences

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY
TENUE LE LUNDI 10 décembre 2018, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Marie-Claude Poirier, parent
Isabelle Hudon, parent
Kenia Lucius

M. Jean-Marc Leclerc, parent

TOUS REPRÉSENTANTS DES PARENTS FORMANT QUORUM

M^{mes} Danielle Blanchette, directrice
Nathalie Dubuc, enseignante

Absents

M^{mes} Francine D'Amboise, technicienne au service de garde
Dominique Fourestié, enseignante
Josianne Laforest, parent
Isabelle Gagné, secrétaire

Sujet

Min.
Approx.

1. Mot de bienvenue et présences
2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum
3. Questions du public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	5
5. Procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2018 et suivis	Adoption	10
6. Activités et sorties éducatives/sportives 2018-2019	Approbation	5
7. Service de garde	Information	5
8. Budget révisé du SDG	Approbation	5
9. Nouvelle mesure : Résolution à faire approuver	Approbation	5
10. Campagne de financement	Approbation	10
11. Correspondance de la présidente		
12. Comité de parents (information du délégué)		
13. Service de traiteur (suivi)	Information	5
14. Bilan de la rencontre		
15. Levée de l'assemblée		

1. Mot de bienvenue et présences

Madame Marie-Claude Poirier souhaite la bienvenue à la troisième rencontre du Conseil d'établissement

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu

3. Questions du public

Aucun public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Madame Marie-Claude Poirier.

Madame Isabelle Hudon propose l'adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 935-12-10)

5. Procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2018 et suivis :

Le traiteur Buffet de l'As envisage de cesser d'offrir des repas à l'école en raison du faible achalandage. Une lettre a été écrite à ce sujet par Mme Poirier. La lettre sera envoyée telle qu'elle.

Monsieur Jean-Marc Leclerc propose l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 936-12-10)

6. Activités et sorties éducatives/sportives 2018-2019

Madame Blanchette mentionne qu'il n'y a pas de changement. Mme Blanchette fait part des différentes activités organisées pour la dernière semaine avant le congé de Noël.

7. Service de garde

Madame Blanchette informe le CÉ que la technicienne est absente pour un temps indéterminé et c'est Madame Mélodie Duchemin-Dorion qui la remplace.

8. Budget révisé du SDG

Madame Blanchette présente le budget révisé du service de garde. Madame Kenia Lucius propose l'adoption du budget révisé du SDG.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 937-12-10)

9. Nouvelle mesure : Résolution à faire approuver

Madame Blanchette présente la résolution à faire approuver concernant les nouvelles mesures. Quelques modifications seront à faire sur le document. Madame Nathalie Dubuc propose l'adoption de la résolution.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 938-12-10)

10. Campagne de financement

Madame Blanchette précise que les cartes seront envoyées aux parents demain avec un courriel explicatif

11. Correspondance de la présidente

Aucune correspondance.

12. Comité de parents (information du délégué)

Aucun représentant ne s'est présenté.

13. Service de traiteur (suivi)

Madame Marie-Claude Poirier présente la lettre qu'elle a composée au nom du CÉ afin d'expliquer la situation aux parents.

14. Bilan de la rencontre

Excellente rencontre.

15. Levée de l'assemblée

21h20

Signature de la présidente

Signature de la direction

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2018 AU 368, RUE PRINCIPALE À SAINT-MATIEU SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-CLAUDE POIRIER ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

(Noms des membres du conseil d'établissement)

AINSI QUE :

Danielle Blanchette, directrice

OBJET : MONTANTS ET PLAN DE DÉPLOIEMENT DES MESURES

CE-(NO DE LA RÉOLUTION)

IL EST PROPOSÉ PAR (NOM DU MEMBRE, statut du membre : ex. parent, enseignant, etc.,)

Mesures protégées :

- que pour la **Mesure 15023 À l'école on bouge Annexe 81**, un montant de 4 849.00\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Activité sportive : temps d'enseignement, matériel et transport
- que pour la **Mesure 15103 Acquisition de livres et de documentaires Annexe 57**, un montant de 1 439.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est l'achat de volumes;
- que pour la **Mesure 15214 Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelles 4 ans à temps plein en milieu défavorisé Annexe 72**, un montant de 6 125.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : l'achat de matériel éducatif et de mobilier;

Mesures dédiées :

- que pour les mesures dédiées du **Regroupement « Milieux défavorisés » Annexes 24 & 73**
 - Mesure 15011 Réussite des élèves en milieux défavorisés-Agir autrement
 - Mesure 15015 Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et en écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés au primaire le montant de 35 712.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est de l'ajout d'heures pour du support en éducatrice spécialisée et de l'orthopédagogie ;

- que pour les mesures dédiées du **Regroupement « Soutien à la persévérance » Annexes 29, 36 , 56, 83, 90,91 et 92**
 - Mesure 15021 Aide individualisée
 - Mesure 15022 Saine Habitude de vie
 - Mesure 15024 Aide aux parents
 - Mesure 15025 Partir du bon pied
 - Mesure 15027 Coup de pouce de la 2^{ième} à la 6^{ième} année du primaire le montant de 68 613.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est de l'ajout d'heure de service en orthopédagogie, en éducation spécialisée, (en enseignement et en matériel et transport pour le mesure 15022) ;

- que pour les mesures dédiées du **Regroupement « de mesures 15170 » Annexe 62**
 - Mesure 15170 Initiatives des établissements d'éducation préscolaires, primaires et secondaires le montant de 6 365.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est ajout en temps d'orthopédagogie et d'appui pédagogique ;

- Que pour les mesures dédiées du **Regroupement des mesures « Activités culturelles »**
 - Mesure 15186 Sorties scolaires en milieu culturel **Annexe 48** le montant de 846.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est pour les sorties scolaires en milieu culturel (transport) ;

- que pour la **Mesure 15084 Formation continue des enseignants sur l'usage pédagogique des technologies Annexe 71**, un montant de 981.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : du temps de libération pour les enseignantes
- que pour la **Mesure 15211 Ressources professionnelles pour intervenir tôt Annexe 98**, un montant de 9 272.00\$ a été reçu par l'école et mis en commun pour l'embauche de psychoéducateurs affectés à chaque établissement :

- que pour la **Mesure 15230 Écoles inspirantes Annexe 99**, un montant de 2 551.00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est le coût des activités culturelles

Mesures dédiées mais dont les ressources sont mises en commun centralement :

- que pour la **Mesure 15031 Soutien à la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence, de l'intimidation et de la radicalisation**, le montant centralisé de **113 899\$** est utilisé pour soutenir l'ensemble des établissements dans leurs plans de lutte et défrayer les frais annuels de BÉNADO ;
- que pour la **Mesure 15055 Agents de transition en soutien à l'intégration des familles immigrantes**, le montant de **88 454\$** est utilisé centralement pour soutenir l'ensemble des établissements dans leurs activités d'intégration par l'embauche de ressources professionnelles centralisées ;
- que pour la **Mesure 15182 Programme la culture à l'école-montant à priori**, le montant de **19 909\$** est centralisé pour soutenir des projets de culture à l'école présentés par les établissements au comité culturel de la commission scolaire;
- que pour la **Mesure 15215 Agents de transition pour la mobilisation et la concertation des acteurs autour de la première transition scolaire**, le montant de **133 177\$** est utilisé centralement pour soutenir l'ensemble des établissements dans les activités de concertation autour de la petite enfance par l'embauche de ressources professionnelles centralisées ;
- que pour les mesures dédiées du **Regroupement de mesures 15310 « Intégration des élèves »**
 - Mesure 15312 Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage le montant de 240 588\$ a été reçu par la commission scolaire et mis en commun pour bonifier l'offre d'accompagnement des techniciens en éducation spécialisée affectés à chaque établissement ;

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Donné à Saint-Mathieu, ce lundi 10 décembre 2018

La direction,

(Danielle Blanchette)